Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

LA VIE
ET FAITS
de
V. GALEN
Evêque de
MUNSTER.

224
B 52

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

Elsevier.
zie Berard p. 200

Motteley: 1912

Willems 1930 (Annexes)

2
~~Elsevier~~
~~f. 53~~

224
KW
B 52

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

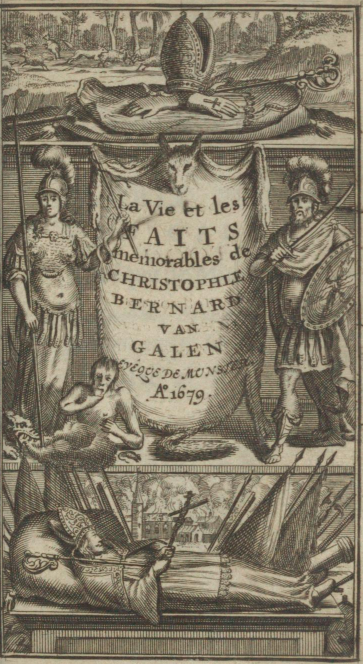

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

LA VIE
ET
les Faits memorables
DE
CHRISTOFLE BERNARD VAN GALEN,
Evêque de Munster.

Tirez d'excellens Manuscrits, & de quelques autres Originaux.

Par M. G.

Koninklijk Bibliotheek te 's Hage.

A LEIDE,
Chez JEAN MORTIER.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

PREFACE.

IL n'eſt point d'homme qui n'ait ſes défauts, il n'en eſt point auſſi qui n'ait ſes bonnes qualitez. On convient même que le vice eſt plus commun que la vertu, & qu'il eſt tres-peu de Heros; mais il eſt difficile de ſçavoir ceux qui ſont du nombre. Chacun parlant pour l'ordinaire ſuivant qu'il eſt préoccupé, il eſt preſque impoſſible que la renommée ſoit fidelle, & qu'on puiſſe connoître à fond ceux qui ſe ſont rendus celebres. Ainſi pour peindre au naturel, ce n'eſt pas elle qu'il en faut conſulter, il n'en faut croire que ſes propres yeux, ou du moins ceux qui paſſent pour ſinceres, habiles & penetrans. Si la demangeaiſon d'écrire indiffe-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

remment toutes choses n'étoit pas si commune, on en useroit de la sorte, & le public n'auroit rien que de veritable; mais par malheur il ne se passe rien, quelque fade & rampant qu'il soit, qu'on ne fasse imprimer sur de mauvais Memoires, & sur de frêles conjectures.

C'est pour éviter cét écueil que je ne me suis resolu d'écrire la Vie & les Actions de l'Evêque de Munster, qu'aprés en avoir sçû de têmoins oculaires tout ce que l'on en peut sçavoir. Plus de la moitié de sa vie s'est passée dans l'obscurité: ou du moins si peu de personnes y ont pris interest qu'il ne s'en trouve presque rien. De vint-huit ans qu'il a vêcu depuis son élection, il en a emploié la plu-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

part à faire la guerre à ses sujets ou à ses voisins, ce qui l'a rendu tout ensemble odieux & redoutable. Son esprit remuant & actif étoit si propre aux expeditions difficiles, qu'il n'y en a point eu de son temps dont il n'ait été des premiers, & dont peut-étre il fût sorti avec succez, s'il avoit eu plus de fermeté & de constance: mais autant qu'il étoit facile à s'engager aux Monarques qui le recherchoient, autant étoit-il prompt à quiter leur parti, & à tourner ses armes contre eux, sans se soucier de sa reputation, ni de sauver les apparences. Dans ses intervales de Paix, c'est-à-dire dans les momens où il n'avoit point d'occasion de rien démeler au dehors; des troubles dome-

domestiques qu'il suscitoit, ou qu'il réveilloit, le tenoient en haleine, parce que le repos lui étoit funeste & mortel. Ces deux temps de paix & de guerre sont exprimez assez au long dans son histoire pour le connoître. Aprés un assez long recit de ses exploits & de ses intrigues, j'entre dans le détail, & fais voir jusqu'à son humeur & son temperament. De-là je passe à ses paroles, & à quelques réponses memorables qui marquent son Genie, & font lire jusqu'en son Ame quelque dissimulé qu'il fût; en sorte que pour peu que le Lecteur me suive avec application, il lui sera aisé de comprendre quel étoit l'esprit de ce Prince. Comme il a fait plus de figure dans les Armes que ne portoit son

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

ſon Caractere ; j'ay crû que le Lecteur me ſçauroit gré d'avoir recueilli ſes actions, afin qu'il ait le plaiſir de les couferer avec celles qu'il a appriſes en tant de diverſes rencontres ; Mais pour le faire avec quelque ſorte de fruit, il les faut lire de la maniere qu'elles out été écrites, c'eſt-à-dire d'un eſprit libre & deſintereſſé. Ce n'eſt pas icy un Eloge, ce n'eſt pas auſſi une Satire, je loüe, je blâme & dis nettement ma penſée ſuivant la nature du ſujet, mais ſans épouſer de parti. Que ſi l'on trouve en quelque Auteur le contraire de ce que j'eſcris, il faut conſiderer que les Hiſtoriens different entre eux en pluſieurs choſes; mais dans cette diverſité j'ay ſuivi les meilleurs, & n'ay rien avan-

cé dont je n'aye de tres-bons garans. Pour le stile, j'ose esperer que ceux qui ont un peu le goût de nôtre Langue n'en seront pas mal-satisfaits ; au moins j'ay pris grand soin que mon discours n'ait rien qui choque, & il seroit à souhaiter que tous les Ecrivains eussent la même exactitude. On n'écriroit pas tant, mais on instruiroit davantage ; & tel qui ne lit aujourd'huy que des bagatelles insipides, apprendroit alors en se joüant la délicatesse du stile, & à discerner le bon sens.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

SI je n'aimois que mon interêt, il y a long-temps que cette Vie eût paru en François, mais la passion que j'ay de ne rien donner au Public qui ne soit achevé, m'a fait attendre de meilleurs Memoires que ceux sur lesquels elle a été imprimée en Flaman. L'Auteur qui l'a faite en cette Langue avoüe dans sa Préface que n'en ayant que quelques fragmens, il ne songeoit pas à y travailler, mais que les importunitez d'un Libraire de ses amis l'y avoient engagé. Cét aveu ingenu est un témoignage évident que son Ouvrage est imparfait; aussi n'ay-je pû me resoudre à le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

le faire traduire par la raiſon ſusdite. Cependant pour ne rien ômettre de ce qui peut divertir le public, & pour ſatisfaire aux empreſſemens de quelques perſonnes de merite qui ont tout pouvoir ſur mon eſprit, je me ſuis mis en peine d'apprendre exactement, & de ſçavoir d'original tout ce qui ſe peut dire de de la Vie de l'Evêque. Mes ſoins ayant eu le ſuccez que je m'étois promis, je ſuis tombé dans un embaras imprevû, ne ſçachant à qui m'adreſſer pour mettre mes Memoires au net, & pour en faire un Corps qui eût toutes ſes proportions. Ce n'eſt pas que je ne connuſſe quantité d'Hiſtoriens, & une infinité de gens qui ſe mêlent d'écrire: mais des perſonnes intelligentes qni ont vû mes Memoires, m'ont dit que ce ſeroit dommage qu'ils euſſent le ſort de tous les Livres qu'on imprime en Hollande, c'eſt-à-dire qu'ils fuſſent écrits en tres-mauvais langage, & d'un ſtile fade & negligé. Je ſçavois déja bien qu'on eſt las du mauvais François, & que nôtre Province eſt maintenant auſſi dé-

délicate en cela, qu'elle l'eſt en toute autre choſe: mais la difficulté étoit de trouver un homme plus exact que les Ecrivains ordinaires, & qui répondît à mon zele. Aprés avoir long-temps cherché, le Ciel a beni mes ſouhaits, l'Auteur de ce petit Ouvrage eſt un homme fort ſcrupuleux, & qui n'écrit que pour la gloire. Ainſi je prétens que le Lecteur m'ait double obligation. L'une de lui donner une Vie correcte & dans les formes: l'autre, de préferer ſon interêt au mien, n'ayant pas laiſſé d'avancer les frais de ce Livre à cauſe de l'utilité qui lui en reviendra, quoyque je ſçuſſe que les fragmens de l'Auteur Flaman aient été traduits en François ſous même titre que celui-cy. Il y a tant de difference de l'un à l'autre, que pour peu qu'on ait le goût fin, on me remerciera de toutes les peines que j'ay priſes. Afin qu'on n'y ſoit pas trompé, j'avertis le Lecteur que de ces deux Vies qui ſont en François, la veritable eſt toute enrichie de Figu-

res, & porte le nom de l'Aureur qui me ſçauroit tres-mauvais gré, ſi je ne prenois pas toutes les précautions poſſibles pour empécher qu'on ne confonde ſes Ouvrages avec ceux des méchans Auteurs.

ERRATA.

Page 62. ligne 19. & 20. mais les grands froids qui ſurvinrent, *liſez* mais le grand froid qui ſurvint.

Page 63 ligne derniere, oins, *liſez* ſoins.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

LA VIE ET LES ACTIONS de l'Evêque de Munster.

JAmais rien ne fit mieux comprendre la bisarrerie de la fortune, que la vie de Celui dont nous entreprenons l'histoire. A considerer sa naissance, on ne l'eût pas crû destiné à exciter ces grands mouvemens, qui ont donné le branle aux affaires de toute l'Europe, cependant nôtre siecle en a vû peu, où il n'ait eu la meilleure part, & dont il n'ait été un des principaux Artisans. Il a plus fait lui seul, qu'aucun Prince de ses Voisins: d'où j'infere que ce n'est point le hazard qui conduit les hommes, mais que la fortune se regle suivant leur esprit & leur genie, & qu'un homme de tête fait lui même sa Destinée. Ie trouve donc que Christophle Bernard van-Galen étoit un simple Gentil-homme, né Seigneur d'une Terre nommée Bisping en Westphalie, mais dont il ne pût heriter par une avanture qui merite d'être icy remarquée. Son Pere qui aimoit la Chasse, poussant souvent ses chiens sur les Terres de ses

voisins, se brouilla avec eux, particulierement avec le Marêchal Morien, qui le fit avertir que cela ne lui plaisoit pas; Bisping nonobstant cét avis ne laissa pas de chasser à son ordinaire, Morien touché de ce mépris met des gens aux aguets, qui se saisissent de son veneur & de ses chiens; aprés avoir mal-traité le veneur, il le laissa aller, & fit mourir les chiens de faim: Bisping se sentant outragé dans une partie si sensible resolut d'en tirer raison; & comme il y pensoit sans cesse, il en trouva bien tôt l'occasion. Vn jour le Mareschal & lui s'étant rencontrez à Munster, aprés quelques paroles sur l'affront qu'il avoit receu, il l'obligea à tirer l'épée, & le poussa si vivement qu'il le renversa sur la place. Aprés la mort du Mareschal, Bisping ayant été saisi, fut mis en garde dans le Château de Bevergeerde, où, l'affaire traînant en longueur, sa femme l'alla trouver, & se voyant grosse quelque temps aprés, se retira sur les terres de Bisping, où étant accouchée d'un fils, il fut nommé Christophle Bernard, & élevé par les soins de sa Mere jusqu'à l'âge de cinq ou six ans, qu'il demeura sans pere, sans mere, & dénué de tout, tous les biens de son Pere, qui mourut en prison quatre ans apres la naissance de son fils Christophle, ayant été confisquez

quez par arreſt. La tutelle de Chriſtophle échut à Bernard Malinckrot ſon Oncle, Doyen du Chapitre de Munſter : Ce fut cét Oncle qui prit ſoin de ſon éducation, & qui l'avança dans l'Egliſe, en ſorte qu'il eſt parvenu jusqu'à la dignité d'Evêque.

Dés ſon enfance on remarquoit en toutes ſes Actions un prélude de ce grand feu qui a paru depuis dans un âge plus avancé : & à meſure qu'il croiſſoit, ce feu croiſſoit auſſi jusqu'à le rendre formidable à ſes plus familiers. Dans les petits démêlez qui naiſſoient entre luy & ceux de ſon âge, il avoit toûjours le deſſus, & ce grand feu qui l'animoit, lui faiſoit entreprendre ce qui faiſoit trembler les autres; les exercices les plus violens étoient ſa paſſion dominante, ce qui lui ſuccedoit en ſorte que perſonne ne l'égaloit. Lors qu'il commença à ſe connoître, il n'entreprenoit rien qui ne marquât ſon humeur boüillante & active, les divertiſſemens communs n'avoient rien de charmant pour lui, & l'on peut dire qu'il n'entreprenoit rien où il n'enviſageât quelque choſe d'extraordinaire. Malinkrot, qui voyoit que l'ambition de ſon Neveu étoit au deſſus de ſa fortune, ne manquoit pas dans les rencontres à lui rabattre ſon orgueil; il lui repreſentoit que le Ciel l'avoit reduit à un état où il avoit beſoin d'amis, &

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

que ſon humeur fiere y étoit un tres-grand obſtacle, que la neceſſité devoit regler ſon ambition, & qu'enfin s'il aimoit les armes, il n'étoit pas homme à l'y pouſſer. Ces raiſons ſouvent rebatuës toucherent l'eſprit de Chriſtofle, il les goûta, ou fit ſemblant de les goûter, & ſe reſolut à l'étude; & ſoit par diſſimulation, ou qu'il aimât effectivement les Lettres, il s'y appliqua tout de bon. Son Oncle émeu de ſa docilité, & de la déference qu'il témoignoit pour ſes avis, n'épargna rien pour l'avancer. Pour lui donner courage, en ſorte neanmoins que ſes Etudes n'en fuſſent pas interrompuës, il commença par lui faire donner de petits benefices qu'on appelle à ſimple tonſure, & continua à l'avancer jusqu'à-ce qu'il parvint à la Dignité Epiſcopale.

De ſçavoir quelle Charge il exerçoit lors qu'on l'élut Evêque, c'eſt de quoy l'on ne convient pas. Les uns diſent qu'il étoit Chanoine, les autres qu'il n'étoit que Sacriſtain du Chapitre de Munſter: quoy qu'il en ſoit, il le devint par la mauvaiſe intelligence & du Chapitre & de ſon Oncle, leſquels ne pouvant s'accorder, jetterent les yeux ſur Chriſtofle, à l'exemple des Cardinaux, qui voyant leurs brigues égales, de peur d'avancer un ennemi,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

mi, en avancent un indifferent & font un Pape par dépit: Ce qui arriva comme il suit.

Ferdinand Duc de Baviere, Archevêque de Cologne, Evêque de Hildesheim, de Paderborn, de Liege, & de Munster, mourut l'Année 1650. l'Archevêché échût à Maximilian Henry Dux de Baviere aprés avoir servi durant huit ans de Coadjuteur à son Oncle, & fut aussi depuis, Evéque de Liege & de Hildesheim; Pour l'Evéché de Munster, Christofle Bernard en fut revétu mais avec une peine extréme. Outre plusieurs obstacles qui s'opposoient à son élection, la jalousie de son Oncle étoit le plus grand; ce Vieillard ne pouvoit souffrir qu'on lui préferât son Neveu. Son âge, sa capacité, sa vie, ses mœurs, & les Offices qu'il avoit rendus au Chapitre, autorisoient son ambition: mais quoy qu'il allegât, il ne pût empécher que son Neveu ne lui fût preferé. Cette Election lui fit changer son amitié en haine, il ne regardoit plus son Neveu qu'en ennemi mortel, & n'ômit rien pour lui ôter la possession d'une Dignité qu'il pretendoit lui étre dûë. La haine de l'Oncle & du Neveu partagea les esprits tant Seculiers qu'Ecclesiastiques; les Bourgeois mêmes s'en mélerent: ils murmuroient tout haut contre l'élection du nouvel Evê-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

que par l'apprehension qu'ils avoient de son humeur altiere; Malinckrot au contraire leur paroissoit plus doux, joint qu'étant vieux ils esperoient s'il abusoit de son pouvoir, d'en étre bien-tôt delivrez. Dans cette consideration, ils s'animerent de sorte contre leur Evêque, qu'ils en vinrent jusqu'à l'insolence. Ils disoient qu'il n'étoit pas juste qu'un simple Gentilhomme, Fils d'un Pere mort en prison, fût élevé à une telle dignité, à l'exclusion de tant d'illustres Personnages qui la meritoient mieux que lui, tant à l'égard de la naissance que des mœurs: L'Evêque averti des discours qu'on semoit contre lui, les prit d'abord pour un effet des complots de son Oncle, mais en étant mieux informé, & voyant qu'ils parloient plus d'eux-mêmes que par autruy, il s'enflamma contre eux, mais il dissimula sa haine. Entre les Magistrats, les uns étoient pour le Neveu, & les autres pour l'Oncle: ceux-là se mirent en devoir de punir les coupables, mais ceux-cy en secret s'opposerent à leur colere. De l'autre côté Malinkrot vouloit qu'on rompît l'election par des raisons qui ne manquoient pas d'apparence. Il alleguoit que les Constitutions portoient, Qu'aprés le deceds de l'Evêque il n'appartenoit qu'au Doyen d'assembler le Chapitre pour une nouvelle élection,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

ction, que son Neveu ayant été élu contre les formes ordinaires, son élection n'étoit point Canonique, & qu'il falloit par consequent reprendre les suffrages. Pour entendre la chose, il faut la prendre de plus haut.

Lorsque l'Evêque est mort, les Chanoines ont six mois pour se déterminer sur le choix de son Successeur, apres lesquels ils n'y peuvent plus revenir, mais le Pape entrant dans leurs droits en élit un tel qu'il lui plaît : les Chanoines voyant que Malinkrot, qui en qualité de Doyen étoit le seul qui pût faire tenir Chapitre pour une nouvelle élection ne leur parloit de rien, ils s'en plaignirent d'abord assez modestement, mais voyant le sixiéme mois, & le peu de temps qui leur restoit pour conserver leurs droits, ils s'écrierent contre le Doyen, & protesterent de passer outre sans son consentement, s'il ne convoquoit le Chapitre. Le Doyen s'étoit figuré que le moyen de reüssir étoit de differer; en effet les anciens lui avoient promis leurs suffrages, & ne doutoient pas même que les jeunes ne les suivissent; Cependant Malinkrot quelque sçavant & éclairé qu'il fût étoit neanmoins si severe qu'il chapitroit rigoureusement les jeunes Chanoines pour peu qu'ils s'oubliassent; cette severité étoit pour eux un joug insupportable, & jugeant le temps propre

pour se vanger de la mauvaise humeur d'un vieillard qui leur déplaisoit, ils firent une Cabale, où les plus hardis rapellant les mauvais traitemens qu'ils avoient receus du Doyen, firent apprehender l'avenir, si le hazard vouloit qu'il montât à l'Episcopat; Dans cette apprehension, tous d'une voix resolurent de l'en priver: & de peur que le temps ne dissipât leur brigue, ils se hâterent de la pousser. Le Doyen informé de tout, & que l'air du bureau ne valoit rien pour lui, ne vouloit point permettre qu'on en vint à la conclusion, plus il la differoit, plus ces jeunes Esprits se cabroient contre lui, jusques-là qu'ils se resolurent de faire un Evéque malgré lui. Les plus bouillans, & les plus emportez d'entre eux firent un grand festin où se trouverent la plupart des Chanoines. Mes Memoires ne disent point si c'étoit la coûtume de ces Chanoines de boire en tenant leur Chapitre, mais ils portent que ce jour-là il fut bû d'importance, & qu'aprés quantité de brindes, on entendit des cris de joye, parmi lesquels tous les conviez s'écriérent, Vive l'Evéque Bernard. Cette proclamation suivie d'un nombre infini de santez alla jusques-à-Malinkrot, qui se nommant aussi Bernard, se crût Evêque durant un bon demi quart d'heure. A peine avoit-il eu le temps de goûter le plaisir de se

voir

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

voir élevé, lors qu'il s'y attendoit le moins, qu'on l'alla avertir de la part des Conviez que le Chapitre avoit élu son Neveu Evêque, & le prier de souscrire à son élection.

Il est difficile d'exprimer la surprise de nôtre Doyen : ce compliment l'étourdit de sorte qu'il fut quelque temps sans y répondre, en effet tout autre que lui en eût été surpris; un Ambitieux exclus d'un rang où il a toûjours aspiré, & par un homme qui est son sang, son ouvrage, & sa creature, a beaucoup de vertu s'il souffre son mal sans éclat. Malinkrot meritoit beaucoup pour sa profonde érudition, & pour beaucoup d'autres talens assez considerables, mais il étoit fort emporté, fort sensible, fort opiniâtre. Cent considerations pressantes lui venant dans l'esprit au moment qu'il fut averti de l'élection de son Neveu, bien-loin de la signer, il repartit rudement à ces Deputez que cette élection étoit nulle puis qu'on l'avoit faite sans lui, qu'il ne comprenoit pas comment ils avoient eu le front d'anticiper de telle sorte sur ses droits, & d'élire un Evêque à l'insceu de celui, auquel seul il appartenoit d'assembler le Chapitre pour sa nomination, qu'ils retournassent avertir leurs complices (car c'est ainsi qu'il les nommoit) de la faute qu'ils avoient commise, & qu'ils songeassent à s'en repentir.

Les Chanoines ſans ſe ſoucier des raiſons du Doyen s'en tinrent à leur election, ils en écrivirent au Pape, & le prierent de la confirmer. Malinkrot irrité de l'obſtination des Chanoines, s'y oppoſa vigoureuſement; il alleguoit que l'on avoit violé les conſtitutions du Chapitre, & qu'outre que Chriſtofle avoit été élu contre les formes ordinaires, il y avoit une tache dans ſa Famille qui le rendoit indigne d'être Evêque; Qu'il étoit défendu d'élever à la Mitre, non ſeulement un homme qui fût en decret, & ſur qui la juſtice eût droit, mais que ſes enfans mêmes y étoient inhabiles; Que le Pere de ſon Neveu avoit tué un homme, qu'il étoit mort dans la priſon, & qu'on avoit confisqué tous ſes biens, & partant que ſon Fils Chriſtofle étoit indigne d'un tel honneur. A quoy les autres repliquoient, Que s'ils avoient procedé à cette élection ſans attendre ſes ordres, ſa negligence en étoit cauſe, que c'étoit à lui à la verité d'aſſembler le Chapitre, mais que le temps fixé par les Conſtitutions étant preſque expiré, ils n'avoient pû moins faire que de ſe conſerver leurs droits; Que pour le Pere de l'Evêque, il n'étoit point mort par arreſt; que pour être mort en priſon avant la fin de ſon procez, cét accident ne rendoit point ſon Fils inhabile à l'Epiſcopat.

Pour invalider ces raisons, Malinkrot repartoit, qu'il restoit encore plus de temps qu'il n'en falloit pour sauver les droits du Chapitre, & qu'ils ne pouvoient se laver d'avoir péché contre leur Regle en l'excluant d'une élection qu'on ne pouvoit faire sans lui; qu'au reste, encore que le Pere de l'Evêque élu fût mort de sa mort naturelle, il n'en étoit pas moins coupable, une moderation de justice n'effaçant pas un crime. Ces raisons bonnes ou mauvaises prévalurent à la Cour de Rome, elles eurent tant de poids sur l'esprit d'Innocent X. que pendant son Pontificat, qui dura encore cinq ans depuis, cette élection ne fût point approuvée. Pendant le Schisme de Munster, les Ennemis de nôtre Evêque devenus insolens par le pouvoir que Malinkrot avoit à Rome, l'insulterent ouvertement; la dissimulation de nôtre Evéque qui n'étoit pas trop mauvais politique, & qui attendoit un meilleur temps pour punir avec plus de poids, donnoit pied à leur insolence: Ces miserables qui s'étoient enferrez d'eux-mêmes, furent bien étourdis, lors qu'ils apprirent qu'Alexandre VII successeur d'Innocent avoit approuvé l'élection. Les uns desesperant de la bonté de leur Evêque, & les autres honteux d'avoir pris le mauvais parti, deserterent bien-tôt

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

aprés. Pour Malinkrot, il demeura ferme, & se crut même encore assez fort pour resister à son Neveu, & même pour le traverser. Il ne trouvoit point d'occasions de médire de sa conduite, qu'il ne le fit avec chaleur. L'Evêque se ressouvenant du bien qu'il en avoit receu, souffrit tout quelque temps, ne faisant pas semblant d'apprendre que son Oncle le flétrissoit. Le Doyen enflé du silence que gardoit son Neveu, s'imagina qu'il le craignoit; là-dessus il gagne, il entraîne les sujets du nouvel Evêque. Ceux-cy ne demandoient pas mieux que d'entendre ses médisauces; ils aimoient Malinkrot parce qu'il sembloit étre plus populaire que l'Evêque; ils haïssoient l'Evêque, qui leur paroissoit plus altier, moins irreprochable en ses mœurs, & tres-peu versé dans les Lettres: il est vray que l'Evêque n'avoit pas mené étant jeune une vie innocente, mais je ne sçais si c'étoit un juste pretexte au Doyen pour le décrier; qui peut répondre que celui-cy fût meilleur au même âge, & qui ne voit que c'étoit plutôt la passion, que l'amour de la verité qui faisoit parler le Doyen? Aprés quelques années passées dans ces desordres domestiques; le mal croissant toûjours, & les esprits s'éloignant peu à peu de l'obeïssance de l'Evêque par les pratiques de son Oncle; Le Neveu

crut

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

crut avoir satisfait à son devoir en dissimulant tant d'années une haine si dangereuse : pour éviter la suite de plus grands maux qu'il prévoyoit, il exila son Oncle qui se refugia à Cologne, où trouvant le Nonce du Pape, il s'alla jetter à ses pieds, lui fit ses plaintes avec tant de force, & plaida sa cause avec tant de vehemence, que le Nonce le jugea absous, annula son exil, & le rétablit dans sa Charge. Le retour du Doyen réveilla la mutinerie, ses Partisans ravis de le revoir, le suivirent ouvertement, & reprirent leur insolence. On n'entendoit parler que du merite du Doyen, qu'on opposoit aux défauts de l'Evêque, mais avec plus de malice que de verité. Ainsi le credit du Doyen diminuoit celui de l'Evêque, mais ce qui acheva de gagner les esprits en faveur du premier, ce fût de le voir revêtu d'habits sacerdotaux à la tête de ses amis, qui s'étoient trouvez de concert un jour de Fête à l'Eglise Cathedrale, où toutes les loüanges étoient pour Malinkrot, les maledictions pour l'Evêque, ces troupes animées se répondant de temps en temps, montrant l'Evêque au doigt, *Non hunc, sed Barrabam*; Ces profanes faisoient allusion au choix des Juifs qui préfererent Barrabas à Jesus, lors que Pilate leur demanda lequel des deux ils vouloient qu'on leur relâchât.

Un ſcandale de cette nature fit perdre patience à l'Evêque ; d'un côté il voyoit l'obligation qu'il avoit à ſon Oncle, de l'autre il le conſideroit comme ſon plus grand Ennemi, qui faiſoit ſes efforts pour lui allienner les eſprits, ſans nul reſpect pour ſa perſonne, pour ſon ſang, pour ſa dignité ; dans cette conſideration il conceut contre lui & contre les Bourgeois une haine irreconciliable, & pour mieux ſe vanger & des uns & des autres, il commença par demander une garniſon dans la ville, allegant pour raiſon que ſans cela il n'étoit point en ſureté, qu'il ſçavoit les conſpirations qu'on braſſoit contre lui, & qu'il n'étoit pas juſte que leur Evêque legitime fût expoſé à la rage des mécontens. L'Evêque avoit raiſon, mais comme il parloit à des ſourds, il n'avoit garde d'étré écouté ; on lui refuſa ſa demande, & même avec outrage : Lui ſans ſe rebuter oppoſa la haine à la haine, & ne ſongea pus qu'aux moyens d'avoir par force ce qu'on lui avoit refuſé.

Avant que de pourſuivre, nous donnerons icy le plan de la ville de Munſter. Cet Evêchéeſt ſitué en Weſtphalie, douze autres vil s en relevent, dont les Gouverneurs &les Magiſtrats ſont de la communion Romaine. Les habitans de la ville de Munſter ſont laboureurs pour la plûpart,

&

& nourrissent force bétail, en quoy consiste presque tout leur trafic, principalement en jambons, dont ils fournissent la plus grande partie de l'Europe. Les Nobles sont autant de petits Tyrans absolus dans les villages où ils demeurent, les païsans qu'ils ont sous leur domination, y sont traitez comme des bestes, & peut-étre qu'il n'est point de païs plus rude pour ces miserables que celui-là, & même que toute l'Allemagne; il faut qu'ils obeïssent aveuglément à ces Maîtres-brutaux qui leur commandent sans discretion, sans ordre, & sans mesure. Le lieu où Munster est situé se nommoit autrefois Mimgarden, ou selon d'autres Mimingarvorde, Memingerode, &c. le nom de Munster lui est demeuré de celui de Monasterium, c'est à dire Monastere, que l'Evêque Germain fit bâtir à l'honneur de la Vierge l'an 785. ayant obtenu sous Charles-Magne qu'il fût érigé en Evêché. Tout le terroir, comme en toute la Westphalie, est aux environs de Munster un païs de pasturage pour toute sorte de bétail. Ses portes sont neuf en nombre, dont les trois qui sont à l'Orient se nomment S. Maurice, S. Servais, & la porte de Horster: les deux du Midy sont S. Leger & S. Gilles; elle en a deux à l'Occident, qui sont la porte-Nôtre Dame, & celle

celle de la prairie aux Juifs : deux au Septentrion, sçavoir de la Croix & du Pont-neuf; elle a doubles remparts & doubles fossez, que la riviere d'Aa fournit d'eau ; d'ailleurs elle semble assez forte & assez reguliere. S. Paul, S. Leger, S. Maurice, S. Martin & un autre, sont les cinq couvents qu'on y voit.

Cependant Malinkrot aprés avoir jetté les semences de division parmi les sujets de l'Evêque s'étoit retiré à Cologne, où chacun lui mandoit ce qui se passoit à Munster, & comme il étoit à propos qu'il se montrât de temps en temps pour animer la Cabale de sa presence, il se resolut d'y aller; mais l'Evêque qui ne dormoit pas, ayant eu avis de sa marche, le fit prendre sur le chemin, & amener en son palais. Sans perdre le respect, ni oublier l'obligation qu'il lui avoit, il lui representa qu'il avoit un chagrin mortel de se voir l'objet de sa haine, qu'il cherchoit en toute rencontre les moyens de le satisfaire & même de lui plaire, & que lui au contraire s'éforçoit de le ruiner, au lieu de lui aider à soûtenir le rang où le Ciel l'avoit élevé ; Qu'il falloit bien que son élection vint de Dieu, le S. Pere l'ayant approuvée, & ne se trouvant plus que lui qui la lui disputât. C'étoit parler avec assez de retenuë pour un Evêque qui avoit la puis-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

sance en main, & une si belle occasion de se vanger de son plus mortel ennemi, mais il parloit à un homme outragé de voir son coup manqué d'une maniere si impreveuë, de se voir hors d'état de revenir à une Charge qu'il croioit meriter: & de s'en voir en fin frustré par son propre Neveu; Ces considerations l'occupoient tellement, que sans songer au peril où il se mettoit en irritant l'Evêque, il lui dit mille injures aprés lui avoir reproché le malheur de son Pere & le bien qu'il lui avoit fait. Il ajoûta que quoy qu'il lui pût arriver, il sentoit bien qu'il ne pouvoit ni moderer sa haine, ni s'empécher de lui nuire autant qu'il pourroit.

Aprés cette declaration, l'Evêque eût sans-doute passé pour un tres-mauvais politique s'il ne se fût assuré de son Oncle; quelque obligation qu'il lui eût, il ne pouvoit le relâcher, sans donner pied à tous les maux qui en resulteroient; & c'est ce qu'il comprenoit bien, n'ayant pas plutôt veu son opiniâtreté, qu'il commanda de l'arrester.

Comme il étoit habile, il avoit parlé à son Oncle en presence de gens qui pouvoient justifier son procedé & sa conduite; Les Jesuites avoient vû avec combien de douceur & de retenuë il avoit tâché de l'adoucir; Pour achever de les gagner, il les pria de suivre son Oncle, & de ne rien ô-

mettre

mettre pour l'attirer à la raiſon. Ces fameux Politiques qui ſont toûjours du côté des plus forts, repreſenterent à Malinkrot qu'il reſiſtoit en vain au malheur de ſa condition, que ſes plaintes pouvoient être juſtes ſuivant le cours & les apparences mondaines, mais qu'à l'égard du ciel dont les reſſorts ſont inconnus aux hommes, il ne pouvoit ſe roidir contre ſon Neveu ſans s'en prendre à Dieu même, le quel abaiſſe & éleve qui il lui plaît. Malinkrot étourdi d'un arreſt, & d'un compliment auſquels il ne s'attendoit poiut ne daigna leur répondre, & les renvoyant brusquement, ceux-cy firent un rapport qui obligea l'Evêque à reſoudre ce qui s'enſuit. Premierement il ôta à ſon Oncle toutes les charges qu'il poſſedoit, puis, il l'enferma dans un Château ſous une bonne garde où il finit ſes jours. Tel fut le ſort de Malinkrot homme grave, ſçavant, habile à s'inſinuer dans les eſprits, mais extrêmement ambitieux, & opiniâtre au dernier point; il avoit du dépit que ſon Neveu l'eût ſupplanté, mais je m'étonne qu'un homme de ſon âge fût ſujet à tant de foibleſſe, & ſçeût ſi peu ſe moderer. Le reſte du temps qu'il vêcut, il ne manqua point d'occaſions à procurer des ennemis à ſon Neveu: nul de tous ceux qui l'alloient voir ne s'en retournoit les mains

vuides,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

vuides, il ſçavoit que c'étoit le moyen de gagner les hommes, & de corrompre les eſprits; C'eſt pourquoy il ne manquoit pas de gens qui le plaignoient & qui peſtoient contre l'Evêque. Sur tout il avoit ſoin de captiver les écoliers, qu'il invitoit par ſes bienfaits à ſe reſſouvenir de l'état où ils le voyoient lors qu'ils ſeroient dans un âge plus avancé, & dans les Dignitez: que toûjours ſon Neveu fût l'objet de leur haine comme un ame ingrate & perfide qui ne ſçavoit que deſobliger ſes amis, & outrager ſes bien-faiteurs.

L'Evêque ſe voyant en repos de ce côté-là, ne ſongea plus qu'à s'aſſurer du reſte; Les bourgeois n'ayant plus de Chef, ſembloient étre plus ſouples aux volontez de leur Evêque, mais il étoit aiſé de voir que leur ſoupleſſe n'étoit qu'une grimace, & qu'ils embraſſeroient toûjours l'occaſion de le perdre. L'Evêque pour les prevenir, leva des troupes de tous côtez, & fit un Corps d'Armée qui effraya ſes ennemis. Outre ſes forces qui étoient grandes, il receut du ſecours des Electeurs de Treves, de Mayence, & de Cologne, les ſeuls Evêques d'Oſnabrug & de Paderborn n'ayant point voulu s'en mêler. Avant que de commettre aucun acte d'hoſtilité, l'Evêque depêcha le Marêchal Morien pour traiter avec les bour-

geois. Ceux-cy ayant tenu conſeil remontrerent qu'ils avoient raiſon de ſe défier des préparatifs de leur Prince, que ſes armes les effrayoient, mais que s'il lui plaiſoit de leur donner des aſſurances qu'ils n'avoient rien à craindre, ils étoient preſts à le recevoir avec toute la ſoumiſſion, & le reſpect qu'ils lui devoient; qu'ils demandoient une tréve de quelques jours pour vacquer aux moyens de traiter avec lui avec plus de ſolidité: que cependant ils le prioient d'empêcher les desordres & de ne point punir les innocens pour les coupables. Le Marêchal fit ſon rapport, & ſur ces entrefaites, le Syndic de la Ville nommé Dragter fut pris par les gens de l'Evêque au retour de la Haye: ſa priſe acheva d'éffrayer les bourgeois de Munſter, qui ſe mirent dés lors en défence, ne doutant plus que l'Evêque n'eût deſſein de les aſſieger. Aprés quelques hoſtilitez faites de part & d'autre, l'Evêque approcha de Munſter, y forma ſes attaques, & l'aſſiegea ſi vigoureuſement, qu'il remplit tout d'effroy, & de la terreur de ſes armes; Cependant les Bourgeois receurent ſes premiers efforts avec grande reſolution: ils avoient tous juré de ſacrifier leur vie à la défenſe de leurs droits, & de ne rien ômettre pour conſerver les privileges qu'ils avoient receus de leurs Ancêtres.

Les

Les Assiegeans qui faisoient neuf mille hommes tant Cavalerie, qu'infanterie, firent tonner l'artillerie de sorte, qu'ils ébranlerent les murailles dés la premiere attaque. Cependant on jettoit tant de bombes sur les maisons qu'il y en eut beaucoup de consumées en peu de temps. Dans cette chaude alarme, les Ecclesiastiques étourdis d'un fracas qui interrompoit la douceur de leur vie, couroient de Chapelle en Chapelle sans sçavoir ni ce qu'ils cherchoient, ni ce qu'ils demandoient. Les moines suivis des enfans & des vieillards, qui n'étoient bons à rien, faisoient des processions publiques, prioient, chantoient, pleuroient, tandis que les filles, & les jeunes femmes remplissoient de terre des tonneaux que l'on mettoit aux brêches des murailles qui s'ébouloient; on ne manquoit pas de precautions, mais elles étoient toutes inutiles, & malgré les torrents & les cuirs mouillez qu'on jettoit sur les bombes & sur les grenades, on ne voyoit que feux, que flames, que jambes, que bras emportez, & que marques d'un grand carnage. Dans une telle consternation, les assiegez ne sçachant plus à quel Saint se voüer, ni où se mettre pour éviter l'éclat des bombes, il prit fantaisie à un prêtre de se garentir de l'hostie, dans la pensée que les bombes & les boulets auroient pour

lui

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

lui quelque respect tandis qu'il seroit à l'autel, mais à peine y fut-il, qu'un coup de canon l'emporta comme il levoit l'hostie. Dans cette extremité, les bourgeois à demi troublez, par un reste de resolution s'exposerent à une sortie, & fondant sur les ennemis eurent quelque avantage, mais qui fut de peu de durée, les assiegeans ayant renforcé leur baterie, & donné sur la ville avec beaucoup moins de relasche.

Les forces commençant à s'épuiser parmi les assiegez, le Clergé, & les Chevaliers tinrent conseil pour aviser aux moyens d'appaiser l'Evêque: ou plûtôt de lui faire lever honteusement le siege; aprés plusieurs injures, & emportemens inutiles, ils dresserent des plaintes contre la cruauté & l'injustice de l'Evêque, qu'ils lui envoyerent „ en ces termes: Que ce n'étoit point par „ leur faute qu'ils êtoient assiegez, qu'ils l'a- „ voient souvent supplié de mettre bas les „ armes, & qu'il entrât à la bonne heure „ dans une ville où il trouveroit des sujets „ prests à lui obeïr, qu'au lieu de les enten- „ dre, il avoit levé une armée contre les loix „ du païs; qu'aprés quantité d'extorsions, il „ obligeoit les païsans à prendre les armes; „ qu'il les tenoit malheureusement assiegez, „ contre toute justice, & contre leurs sta- „ tuts qui défendoient de contracter al-

„ liance

„ liance offensive ni défensive, & de faire
„ la guerre à personne que le Chapitre n'y
„ consentît: joint qu'à l'assemblée de Coes-
„ veld, il avoit été arrêté que l'on differe-
„ roit toute levée de gens de guerre; que
„ nonobstant ces constitutions, ces défen-
„ ses, & sa propre conscience qui sans doute
„ leur reprochoit le mal qu'il leur faisoit, il
„ avoit levé une armée, pillé & ravagé
„ le païs encore à-demi abîmé par les trou-
„ bles des dernieres guerres: qu'il avoit
„ ruiné les cloîtres, détruit les hôpitaux,
„ répandu le sang innocent; que ses armes
„ avoient fait une infinité d'orphelins, de
„ veuves & de miserables qui reclamoient
„ sa compassion, qu'il essuyât enfin leurs lar-
„ mes aprés s'étre saoulé de leurs richesses
„ & de leur sang: qu'il licentiât les soldats
„ étrangers suivant les loix & ordonnances
„ Imperiales, qu'il ne dépouillât point son
„ peuple des anciens privileges, qu'il les
„ traittât en Prince & non pas en Tyran, en
„ pasteur & non pas en loup, & qu'enfin il
„ songeât en Prince, en Pere, & en Pasteur à
„ reparer tout le mal qu'il leur avoit fait. A
cette lettre dattée du 1. de Sept. 1657.
„ l'Evêque répondit: Qu'il n'avoit jamais
„ eu de plus forte passion que de vivre avec
„ ses sujets en bonne intelligence, & de leur
„ procurer une tranquillité parfaite, qu'il
ne

„ ne les avoit regardez qu'avec des yeux de
„ pere, mais qu'ils s'étoient toujours mon-
„ trez enfans rebelles, & indignes de sa
„ bonté: qu'ayant tâché inutilement de les
„ gagner par la douceur, il n'avoit pû moins
„ faire que de prendre des voyes plus rudes
„ pour leur apprendre leur devoir; que s'il les
„ traittoit en Prince severe, il n'avoit point
„ de traittement plus doux pour des su-
„ jets rebelles & pour des têtes si revêches:
„ que si ses armes plongeoient le païs dans
„ la misere, c'étoit un mal qu'ils s'étoient
„ attiré, & dont eux seuls êtoient coupa-
„ bles; que pour les droits dont ils par-
„ loient, ils en êtoient décheus, en deman-
„ dant de secours contre lui à leurs voisins,
„ & aux Etats des Provinces Unies, puis
„ qu'étant leur Prince naturel, ils ne pou-
„ voient lui desobeïr sans peché, ni lui em-
„ pêcher l'entrée de la ville, sans enfraindre
„ les loix les plus saintes & les plus sacrées.

Depuis ce temps-là les esprits s'enflamerent de plus en plus, les assiegez à la revolte, l'Evêque à se faire obeïr, & à ranger bon gré mal gré ces rebelles à leur devoir. On lançoit jour & nuict des boulets ardents dans la ville qui mettoient tout en feu; & plus le mal croissoit, plus la haine des assiegez croissoit contre leur Prince, n'ômettant rien de ce qui pouvoit contribuer à flétrir

sa

sa reputation, & à rendre son nom odieux. L'horreur du grand embrasement causé par les boulets fit une impression si profonde, qu'apres avoir vomi mille imprecations contre lui, ils planterent des étendarts sur les lieux les plus éminents avec cette inscription, GALEN EST UN INCENDIAIRE. Les plus mutins n'étant pas satisfaits de ne voir que quelques étandarts plantez par-cy par-là, firent quantité de drapeaux avec cette même inscription, & se promenant par la ville, & sur les remparts mêmes, crioient à pleine tête ce que la rage leur inspiroit; il sembloit que les femmes fussent plus emportées & plus ardentes que les hommes à témoigner „ leur ressentiment contre lui; Allez, di-„ soient-elles à leurs maris, vous êtes indi-„ gnes de vivre si vous ne vous vangez au „ peril même de vôtres vie du plus mê-„ chant de tous les hommes, aprés la perte „ de vôtre païs, de vos femmes, de vos en-„ fans que peut-il y avoir qui vous empêche „ de le faire? & que pouvez-vous craindre „ si nous sommes de la partie? En même temps courant aux brêches, & aux endroits qui étoient les plus foibles, elles agissoient de sorte qu'il n'y avoit point d'hommes qui fussent d'un plus grand secours.

Cependant le Pape ordonna par un Bref

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

exprés à l'Evêque qu'il eût à mettre bas les armes, & à lever le siege, sur peine d'encourir son indignation & sa haine; L'Evêque qui sçavoit que les foudres du Vatican ne sont pas si à craindre, que ceux qu'il avoit en ses mains, mêprisa ces menaces, & persista dans son dessein; montrant par là, que pour peu que l'on ait de force & de resolution, Rome ne peut faire aucun mal, ni intimider que les foibles; Il commanda que l'on pressât les assiegez, il fit redoubler les attaques, & jetter tant de bombes & de granades dans la ville qu'on la crut embrazée: spectacle affreux, qui fit penser aux habitans qu'ils étoient perdus sans ressource: l'Evêque informé de leur trouble, les envoya sommer de recevoir une garnison de mille hommes, de se défaire de leur Commandant Wittenberg, & qu'à ces conditions, il leur offroit son amitié; Les habitans commençoient fort à se lasser, & les fatigues d'un long siege avoient rallenti leur courage; mais les conditions étoient rudes, & la crainte en les acceptant de se mettre la corde au coû, fit qu'ils les refuserent.

Les Electeurs Ecclesiastiques voyant leur opiniâtreté les exhorterent à se reconnoître, „leur firent voir, Le peril qu'ils couroient „en desobeïssant à leur Prince, & que plus „ils

„ ils resisteroient, moins leur pardon seroit „ facile; qu'il étoit encore temps de l'obte-„ nir à des conditions raisonnables, mais „ que s'ils tardoient davantage, ils en des-„ esperoient. Tout cela ne fut pas capable de les inciter à se rendre; La populace é-muë est difficile à persuader, & depuis qu'elle est animée, les meilleures raisons sont pour elle un poison mortel. Les habitans au lieu de croire l'avis des Electeurs s'animerent à la revolte, & jurerent de perir plutôt, que d'obeïr à un si méchant homme; Ils attendoient de jour en jour le secours de Hollande, & dans cette esperance ils refusoient tous moyens d'accommodement; Cependant la misere, les incendies, les pertes augmentoient la desolation; tout étoit presque ruïné, & les attaques redoubloient: ce qui les rendit insolens, ce fut d'avoir un jour repoussé les gens de l'Evêque, qui les avoient attaqués sans conduite, sans ordre, & fort negligemment. Ce petit avantage redonna cœur aux assiegez: bien-loin d'entendre à un accord, ils ne parloient que de chaînes, que de vangeances, & de mettre en pieces tous ceux qui parloient de capituler. Nonobstant l'insolence & la furie du peuple, le Chapitre ne laissa pas de parler de paix à l'Evêque; Le jour pris pour en convenir, il fut conclu, Que tout ce qui

s'étoit passé de part & d'autre seroit sans consequence ; que l'amnistie seroit generale & perpetuelle, & que toutes choses seroient comme elles étoient avant la guerre ; que l'on élargiroit les prisonniers de part & d'autre ; qu'il seroit permis aux Magistrats d'entrenir trois cens hommes pour leur service, mais qu'en revanche il y en auroit dans la ville cinq cens autres pour l'Evêque, sans y comprendre ses domestiques, ni ses gardes ; que le Chef de la milice feroit serment de ne rien entreprendre contre les droits & les privileges de la ville, que l'Evêque donneroit le mot, mais que les Magistrats le donneroient en son absence. Que pour le different des clefs, l'affaire étant à la Cour Imperiale, on attendroit sa resolution là-dessus ; que cependant la ville seroit toûjours prête à recevoir l'Evêque quand il lui plairoit d'y entrer, où les habitans lui rendroient tout le respect, & tout l'honneur qu'ils lui devoient. En suite les Magistrats ayant prété le serment de fidelité, on ne songea plus qu'à goûter les fruits d'une paix qu'on avoit ardemment souhaitée.

L'Evêque ayant eu l'avantage, & l'apparence promettant quelque chose de plus que ce qu'il venoit d'accorder, quelques-uns s'étonnoient qu'il eût voulu capituler, cepen-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

cependant quand ils ſçeurent que le ſecours des Etats étoit en chemin, qui faiſoit trois mille hommes tant Cavalerie qu'Infanterie, ils ceſſerent de s'étonner, & ne douterent plus de la capacité & de l'experience de l'Evêque. Il eſt vray que cette action ſeule meritoit de fonder la haute eſtime que l'on devoit avoir de lui; Sçavoir ce qui ſe paſſe dans les Cours étrangeres, & en être informé à temps, eſt un aſſez grand coup d'Etat, & qui marque une bonne Tête: ſi tous les Souverains en uſoient de la ſorte, & qu'ils fuſſent d'humeur à ne rien épargner pour ſçavoir tout ce qui ſe paſſe, ils ſe rendroient & redoutables & invincibles; mais la plupart ſont trop avares pour avoir cette belle gloire, & c'eſt ce qui les rend l'opprobre & le joüet de leurs Voiſins. Nôtre Evêque étant mieux inſtruit, & ſçachant mieux uſer de la fortune où le Ciel l'avoit élevé, ne perdoit aucune occaſion de la faire valoir; il hâtoit ſes attaques de peur du ſecours qu'il craignoit, mais avec tant de precaution qu'il fût averti de ſa marche avant les habitans, c'eſt ce qui l'obligea à accorder une partie de ce qu'ils ſouhaitoient, de peur qu'en differant il ne ruïnât ſes affaires. Depuis la capitulation, les habitans un peu remis de la fatigue d'un long ſiege, préparerent à leur Evêque une

entrée magnifique ; Tout marquoit dans la ville une assez belle apparance de paix, mais le cœur n'y répondoit point, & quoy que fissent les Magistrats, ils ne pûrent induire les Bourgeois qui avoient pris les armes pour recevoir leur Prince, à tirer un coup de mousquet en signe de réjouïssance ; l'Evêque étoit trop penetrant pour ne pas lire dans leur cœur, mais il étoit trop politique pour éclater sur l'heure, & il lui suffisoit alors d'entrer triomphant dans la ville, & d'avoir domté les rebelles. Ainsi finit la guerre de l'an 1657. où il demeura 2000 hommes du côté de l'Evêque, & 80 des assiegez. L'Evêque quoy qu'on fût en paix, ne laissa pas d'entretenir des troupes beaucoup plus qu'il n'étoit porté par le dernier Traité, & de faire alliance avec quelques Princes, même à l'insçeu des Magistrats qui ozerent le lui reprocher, lui soûtenant qu'il en usoit de mauvaise foy, & que ce n'étoit pas merveille si ses sujets se rebelloient : ils ne disoient rien à l'Evêque dont il ne fût fort bien instruit, & c'est ce qui l'obligeoit à tenir des troupes sur pied, & à faire de grandes alliances. La haine croissant tous les jours entre les deux partis, & nul des deux ne pouvant se fier à l'autre, il survenoit de temps en temps de petits troubles domestiques, qui donnoient à con-

noître

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

noître que la paix ne seroit pas longue. On n'entendoit que murmures de tous côtez, on se plaignoit de l'injustice de l'Evêque, qu'il avoit fait un Traité qu'il n'observoit pas, & qu'enfin puis qu'il y manquoit, ils n'étoient plus obligez à lui obeïr. Aprés, on chercha les moyens d'opposer la force à la force, & de se mettre hors d'état de surprise en cas qu'ils fussent mal traitez. Les Magistrats députérent vers les Etats des Provinces Unies qui leur promirent ce qu'ils souhaitoient, & de leur envoyer des troupes plus promptement qu'ils n'avoient fait. Cette bonne nouvelle enfla le cœur des habitans, & acheva de leur gâter l'esprit: au lieu de la cacher, ils publioient par tout qu'ils ne craignoient plus leur Evêque, & qu'ils avoient des Patrons qui les vangeroient de l'affront qu'il leur avoit fait; en suite se mettant sur les loüanges des Etats des Provinces Unies, ils exaltoient leur politique, leur conduite, & leur Religion même, jusques-là que le bruit courut que la Regence de Munster alloit secoüer le Papisme à l'exemple de leurs Protecteurs. Ce bruit qui leur étoit funeste fut bien-tôt étouffé par l'adresse des Magistrats qui publierent le contraire.

Par le dernier contract passé entre l'Evê-

que & ses sujets, on êtoit convenu que le Conseil de Spier jugeroit en dernier ressort le different touchant le mot, & la garde des clefs de la ville ; suivant quoy il fut ordonné l'an 1659. que les habitans de Munster étoient mal fondez à y pretendre, & comme tels renvoyez hors de Cour, que le droit de donner le mot & la garde des clefs étoit dûë à l'Evêque leur Prince legitime, & qu'ils devoient s'en déporter. A quoy les Magistrats ne voulant point acquiescer, reprirent requête civile, requerant qu'on revît les pieces, avant que de venir à l'execution de la sentence: l'Evêque au contraire s'adressant à Sa Majesté Imperiale, demanda qu'elle eût son effet, ce qu'il obtint en cas que la ville deux mois aprés refusât de lui obeïr. Ce que n'ayant pas fait, l'Evêque entra en possession de ces deux droits, & de plus obtint un Mandement de l'Empereur, par lequel il étoit enjoint aux Magistrats sur peine de bannissement de rapeller leurs Deputez des villes étrangeres, & d'annuler ce qu'ils y auroient negotié ; que dans deux mois ils eussent à se representer à la Cour Imperiale pour se justifier de leur rebellion, & protester de leur obeïssance à venir ; Ainsi l'Evêque obtint tout ce qu'il souhaitoit, domta l'orgueil de ses sujets, & devint le Maître absolu.

La

La Ville nonobstant ce choc ne perdit pas toute esperance, les bourgeois faisoient fond sur l'alliance, & sur l'amitié des Provinces Unies; Les Etats leur avoient promis de les proteger envers tous, & contre tous leurs ennemis, ce qu'ils leur avoient confirmé depuis la perte de leur procés à la Cour Imperiale; Dequoy étant requis par leurs Deputez qui étoient encore à la Haye, les Etats prierent l'Evêque d'avoir égard à l'équité dans son gouvernement, & de traiter ses sujets de sorte, qu'ils ne fussent point obligez de se mettre de la partie.

L'Evêque profitant d'une occasion si favorable pour faire voir que ses sujets ne respiroient que la revolte, fit ses plaintes à l'Empereur de leur desobeïssance, lui envoya la Lettre des Etats, & supplia Sa Majesté de les citer par devantElle pour rendre conte de leur conduite, & se purger du crime qu'ils venoient de commettre, en demandant du secours contre lui aux Puissances Etrangeres. Les habitans de leur côté avoüerent que les Etats leur avoient promis du secours, mais que c'étoit sans aucune instance de leur part, depuis qu'on leur avoit defendu de s'allier avec les Princes Etrangers; qu'ils ne pouvoient donner de plus grande marque d'obeïssance & de soûmission envers leur Prince, qu'en rap-

pellant comme ils avoient fait leurs Deputez de la Haye & d'ailleurs ; qu'au reste, il étoit impossible de les convaincre d'avoir rien fait qui contrevînt aux ordres de Sa M. I. Leurs défenses furent receuës, ou plûtôt on remit cette affaire à un autre temps. Les esprits s'aigrissant toûjours, chacun craignoit de son côté ; L'Evêque avec toutes ses troupes redoutoit la fureur du peuple : Celui-cy n'ayant point de Chef craignoit de succomber s'il entreprenoit quelque chose ; cela tenoit les partis en balance, mais enfin l'Evêque éclata, & se guerit de toutes ses apprehensions en tenant la ville bloquée. Les habitans n'eurent point de plus prompt remede, que celui d'implorer l'assistance de l'Empereur, ils en receurent un favorable accueil, & un Mandement à l'Evêque de se desister de son entreprise, de cesser les hostilitez, & de laisser à ses sujets la liberté de leur negoce. l'Evêque écrivit à la Cour, y fit paroître la justice de ses armes, & ne se relascha en rien. Les bourgeois qui le haïssoient, ne pouvoient se resoudre de se mettre à sa discretion, & aimant mieux éprouver encore une fois le sort des armes, que de chercher à l'adoucir, ils se mirent sur la défensive. Ils écrivirent à la Haye l'état où ils étoient, presserent le secours, & firent cependant tout ce qu'ils

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

qu'ils purent pour amuser l'Evêque, mais quoy qu'ils fissent, ils étoient trop foibles pour soûtenir les efforts d'un Maître irrité, qui se vouloit vanger, & qui avoit la force en main.

Tandis que le secours s'apprêtoit en Hollande, les Etats deputerent pour tenter la „ voye de douceur. Ils representoient à „ l'Evêque que ses sujets protestoient de„ vant tout le monde de leur innocence à „ son égard, que l'on en croioit quelque „ chose, & que cette creance lui pourroit „ attirer d'autres ennemis sur les bras: que „ si le Ciel comme il se pouvoit faire, pre„ noit leur cause en main, & leur donnât „ quelque avantage, il lui seroit honteux „ de succomber sous leurs efforts, & de „ s'accommoder à de fâcheuses condi„ tions. L'Evêque répondit, que si ses su„ jets étoient sages, il n'auroit garde de „ les mal-traiter, que ce qu'il en faisoit, „ n'étoit qu'en vûë de leur revolte, & qu'il „ ne croioit pas que des Puissances justes & „ raisonnables songeassent à les proteger: „ qu'en tout cas il verroit ce que le Ciel en „ ordonneroit. Ensuite il fit piller les dehors de la ville, gâter les bleds, & desoler toute la campagne d'alentour. Les habitans au desespoir de se voir serrez de si prés, & que les forces leur manquassent

dans une telle extremité, redoublerent leurs instances envers les Etats Generaux en leur faisant connoître qu'ils étoient perdus sans ressource s'il les abandonnoient; Le sieur Aitzma leur Deputé y avoit fait consentir toutes les Provinces excepté la Hollande, Celle-cy avoit peine à donner un secours dont on pourroit se repentir, & dont il y avoit tres-peu d'honneur à esperer. Aitzma écrivit à Munster qu'on lui donnoit peu d'esperance, que la Province de Hollande leur étoit contraire, & qu'il voioit peu d'apparence de la pouvoir fléchir. La ville sans se rebuter lui manda d'insister, & qu'ils ne doutoient point que la Hollande n'eût égard à leur oppression. Ils écrivoient en même temps une lettre aux Etats qui portoit ce qui suit: Trés-Hauts, & Tres-
„ Puissans Seigneurs, La haute estime que
„ nous avons de vôtre generosité, nous
„ oblige d'avoir recours à vôtre protection
„ contre un Tyran qui nous oppresse, nous
„ l'appellons Tyran puis qu'il nous persecu-
„ te, quelques efforts que nous ayons faits
„ pour lui plaire, & toute la terre est té-
„ moin que s'il étoit bon Maître nous se-
„ rions des sujets heureux; Mais sans vous
„ informer d'une verité si connuë, nous
„ vous prions de vous ressouvenir que vous
„ avez toujours été le refuge des affligez, &
„ l'asile

„ l'asile des innocens, & que jamais se-„ cours ne fut plus juste que celui que nous „ demandons. Cette lettre ébranla un peu, mais ne fit pourtant rien conclure: la misere des habitans touchoit bien la Hollande, mais elle apprehendoit les suites, joint que l'Electeur de Brandebourg lui conseilla de ne point entendre à leurs plaintes, de déméler leur different comme ils voudroient, & de ne rien entreprendre contre l'Evêque.

La ville se voyant frustrée de sa meilleure & derniere esperance resolut de se rendre à la discretion de l'Evêque, & d'accorder ce qu'il voudroit. Aprés plusieurs deliberations là-dessus, les Magistrats allerent au quartier de l'Evêque, lequel leur envoya deux de ses Conseillers pour entendre leurs propositions: mais ayant insisté qu'ils ne les feroient qu'à lui même, il les fit venir „ en sa presence, Où ils le supplierent de „ pardonner aux innocens: qu'en apparen-„ ce ils étoient tous coupables, mais qu'en „ effet la plupart ne l'étoient que pour n'a-„ voir pû arrêter une populace effrenée: „ qu'il étoit aisé de le prouver, & sur tout „ à l'égard des Magistrats & des notables, „ aucun desquels n'avoit trempé dans la re-„ volte, & qu'enfin ils étoient tous prests à „ suivre aveuglément ses ordres. Ie n'exige

„ reprit l'Evêque qu'une obeïſſance raiſon-
„ nable, vous étes mes ſujets, vous vous
„ revoltez ſans raiſon, vous uſurpez mes
„ droits, & flêtriſſez ma reputation par
„ tout: tous ces crimes vous rendent indi-
„ gnes du pardon que vous demandez; ce-
„ pendant pour vous témoigner que j'aime
„ mes ſujets tout criminels qu'ils ſont, qu'on
„ m'apporte les clefs de la ville, qu'on en
„ licencie les ſoldats, & nous aviſerons au
reſte. Les Magiſtrats ayant fait leur rapport, on trouva les conditions rudes; les
„ mutins s'écrioient qu'ils aimoient mieux
„ perir que de faire une paix honteuſe, que
„ c'étoit ſe lier les mains que de rendre les
„ clefs à un homme qui en abuſeroit ſans
„ doute, & qui ne demandoit qu'à rendre
„ leur condition pire que celle des eſclaves.

Pour peu de munitions qu'on eût eu dans la ville, il eſt certain qu'on n'eût point accepté les offres de l'Evêque, quoy qu'il dît, il étoit à craindre qu'il ne les mal-traitât, & l'experience faiſoit foy qu'on ne s'y devoit point fier; Mais les vivres, l'argent, les proviſions, tout y manquoit en même temps, & l'on n'avoit point de reſſource, il y avoit deux mois que les ſoldats n'avoient touché d'argent, ils commençoient à murmurer, & l'on craignoit quelque ſedition de leur part; toutes ces conſi-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

derations les firent rentrer en eux-mêmes; ils arresterent qu'ils iroient retrouver l'Evêque, devant qui le Traité fut fait aux conditions suivantes.

Premierement, que l'Evêque mettroit aux portes de la ville telle garde qu'il lui plairoit. 2. Qu'ils jureroient de renoncer à la protection des Etats. 3. Qu'ils payeroient comptant à l'Evêque 45000 écus, & 8000 tous les ans. 4. Que six personnes de la ville seroient excluses de l'amnistie, sans toutefois qu'ils eussent rien à craindre pour leur vies ni pour leur personnes. 5. Que l'Evêque mettroit dans la ville telle garnison qu'il voudroit. 6. Qu'on ne lui disputeroit plus la garde des clefs de la ville. 7. Et qu'à l'égard de la fureté, des forces, & de l'interest de la ville, tout cela dépendroit de lui.

L'Evêque ayant ainsi domté le courage de ces rebelles, ne songea plus qu'aux moyens d'appuyer ses droits & son autorité: Le premier pas qu'il fit pour cela, fut de faire construire un Fort, nommé la Lunette de Munster. Ce Fort construit avec autant d'artifice que de diligence épouventa les habitans: mais ils avoient les mains liées, & il n'étoit plus temps de trouver à redire à la conduite de leur Prince. Quelque temps aprés, il cassa toutes les Confrairies,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

frairies, ou Communautez de la ville: il fit de nouveaux Magistrats & exigea des sommes tres-considerables de ceux qui furent déposez; il en fit emprisonner quatre qui s'étoient enrichis des taxes, & des deniers publics, fit rendre gorge à d'autres, qui apres avoir épuisé les tresors de la ville, faisoient paroître qu'elle leur étoit redevable. Un Conseiller & un Bourguemaître furent taxez, l'un à 2000 écus, l'autre à quelque chose de plus: En un mot il y en eut peu qui fussent exempts de payer; & pas un qui ne fût bien-tôt hors d'état de se rebeller. De quelque côté qu'ils tournassent, ils ne voyoient plus de refuge, les forces leur manquoient, leurs coffres étoient épuisez, & nul Prince ne les protegeoit, ainsi ne leur restant que le desir de la revolte, l'Evêque jouïssoit paisiblement de son autorité, & eût été un Prince heureux s'il eût sceu borner ses desirs, ou plutôt s'il n'eût pas trouvé plus de felicité dans l'action que dans le repos.

A peine l'avoit-il goûté qu'il redemanda Borculo aux Etats Generaux; Il prétendoit que ce domaine lui étoit dû par arrest de la Cour de Spier qui l'avoit declaré des dépendances de Munster; Le Comte de Stirom s'y opposoit comme en étant pourvû par un autre de la Cour de Gueldres: quelque temps se

passa

passa en manifestes de part & d'autre, chacun montrant la nullité des pretentions de sa Partie, & fondant son droit sur des raisons assez plausibles en apparence: ce qui dura jusqu'à l'année 1662. que l'Evêque envoya vers les Etats le Doyen de Munster avec un Memoire qui portoit que Borculo lui appartenant,comme ayant été du domaine de ses Predecesseurs,il les croioit assez genereux pour lui aider à le recouvrer, d'autant plus que c'étoient les armes des Provinces Unies, & principalement de Gueldres, qui l'avoient arraché au veritable possesseur pour le remettre au Comte de Limburg l'année 1616. M. d'Estrades Ambassadeur de France se joignit au Doyen, & pria les Etats au nom du Roy son Maître d'avoir égard à l'instance de l'Evêque qui étoit un de ses Alliez. Les Deputez de Gueldres repartirent au nom des Etats que cette affaire les regardoit particulierement, que c'étoit à eux d'en connoître, & qu'ils satisferoient l'Evêque: L'année s'étant passée sans qu'on vit l'effet des promesses des Deputez de Gueldres, la suivante le Doyen revint à la Haye, s'adressa aux Etats & demanda des Commissaires qui examinassent l'affaire, & la jugeassent selon les loix de l'équité: la Gueldres intervenant opposa ses droits à cette requête, disant que

Borculo

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

Borculo étant un fief qui lui appartenoit, la Generalité n'avoit point de droit d'en juger.

En même temps le Duc de Lichtenſtein redemandoit au Prince d'Ooſt-Friſe les Terres d'Eſens & Stedesdorp en Witmond qui lui étoient écheuës de par ſa femme, mais dont il ne jouïſſoit point depuis quelque-temps, le Prince de Friſe s'en étant emparé ſur quelques prétenſions dont la Cour de Spier l'avoit débouté. L'Evêque ſe croyant intereſſé dans cette affaire, obtint commiſſion de l'Empereur pour faire rendre les Terres conteſtées ſuivant les pretenſions du Duc; Pour cet effet l'Evêque fit un parti de chaſſe où le Prince d'Ooſt-Friſe ſe trouvant, il lui parla de cette debte, & lui promit que s'il vouloit lui ceder Eyderland, il ſatisferoit Lichtenſtein; Le Prince ſe défiant des ruſes de l'Evêque lui repartît que s'il eût été ſeul intereſſé dans cette affaire, il lui eût cedé Eyderland, mais que les Etats Generaux s'en étant rendus Protecteurs, ou plutôt ne le tenant d'Eux que par engagement, il ne pouvoit s'en desſaiſir ſans leur conſentement, ſans celui des Etats de Friſe & même de ſon Frere, qu'aprés les en avoir inſtruits, il lui rendroit réponſe, & ſur cela ils ſe separerent.

Six jours aprés, l'Evêque envoya Schuylenburg

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

lenburg fugitif de Groningue pour disposer le Prince à se défaire d'Eyderland aux conditions susdites, avec ordre de lui rapporter une réponse positive: les Magistrats de Groeningen ayant eu avis de la commission de Schuylenburg, le firent épier en chemin, & donnerent ordre au Commandant du Fort de Langeracker de l'arrêter, mais Schuylemburg pour éviter de tomber dans le piége, se déguisa, prit un autre chemin, & se sauva dans la charette d'un païsan qui le mit en lieu propre pour s'acquiter de sa commission. Il fit tout ce qu'il pût pour induire le Prince à ce que desiroit l'Evêque, mais il ne pût rien obtenir. Mais pour éluder les fâcheuses suites que cette affaire pouvoit avoir, le Prince promit à Lichtenstein de lui payer dans un temps prefix 135000 écus comptant & de continuer dans la suite à lui donner le revenu des Terres contestées, moyennant que l'Evêque fit accepter ces conditions à Lichtenstein. Sur le rapport de Schuylenburg, l'Evêque voyant que le premier terme du payement étoit écheu & que le Prince d'Oost-Frise ne payoit point, se saisit du fort d'Eyder, y mit une bonne garnison, & le pourveut de toutes sortes de munitions tant de guerre que de bouche. A voir l'ardeur que témoignoit l'Evêque dans cette affaire, il étoit aisé de juger qu'il n'a-

giſſoit pas tant pour Lichtenſtein, que pour lui-même. En effet ces deux Terres étoient fort à ſa bien-ſeance, & il ne pouvoit pas trouver de plus belle occaſion de les annexer à ſes Domaines.

Auſſi-tôt que ce bruit fut répandu, on en parla diverſement, mais tous concluoient que l'Evêque étoit un peu aſpre à ſes intereſts, & que pour les faire reüſſir, il ne gardoit point de meſures. Peut-étre y avoit-il quelque vray-ſemblance en cela, mais tant de gens ſe mêlent de juger de ce qu'ils ne connoiſſent point, qu'il ſe peut faire auſſi que l'Evêque n'étoit point tel qu'on le dépeignoit, quoy qu'il en ſoit, les Etats s'en formaliſerent & prirent le parti du Prince; pour cét effet, il leverent des troupes dont ils firent un Corps d'armée, qu'ils envoyerent pour faire déloger la garniſon du Fort, en faveur du Prince de Friſe. La raiſon ſur quoy ils fondoient cette petite guerre, étoit, premierement qu'ils étoient Protecteurs du Prince. 2. Qu'il étoit dangereux de donner pied dans leurs frontieres à un Prince Etranger. 3. Que l'Evêque leur ayant déja diſputé Borculo, il ne cherchoit qu'à s'encrer peu à peu dans leurs Provinces pour les quereller plus commodément. 4. Et qu'enfin il étoit appuyé de la France, ce qui étoit le plus à craindre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

Cette armée composée de quatre à cinq mille hommes avoit pour Chef le Prince Guillaume de Nassau, qui étoit Lieutenant General de la Province de Frise. Avant que de marcher, on tenta si par la douceur, & sans effusion de sang on pourroit s'accorder; C'est pourquoy les Etats presserent l'Evéque & Lichtenstein d'envoyer des Deputez à Lewarden pour convenir avec les leurs des moyens de s'accommoder; Mais bien-loin d'y entrendre, l'Evêque donna ordre au commandant du Fort d'Eyder de sommer tous les tresoriers, & receveurs de comparoître devant lui, afin d'y produire les rôles des contributions & revenus des dépendances dudit Fort, & que personne n'eût à les payer qu'aux gens établis de sa part ou de celle de Lichtenstein.

Cette resolution fit persister les Etats dans la leur, ils donnerent ordre à leurs troupes de se tenir prêtes pour marcher contre le Fort d'Eyder, mais avec tant de lenteur qu'ils eurent encore le temps d'écrire à l'Evêque, que si dans le 10. du mois de May prochain, sa garnison ne sortoit pas du Fort, ils useroient des forces qu'ils avoient sur pied pour l'y contraindre. A quoy l'Evêque répondit, Qu'il avoit toûjours embrassé les occasions d'entretenir l'amitié des Etats, qu'il ne faisoit d'injustice à personne,

&

& beaucoup moins au Prince d'Ooſt-Friſe qu'à nul autre, ayant attendu long-temps aprés l'écheance du premier terme : que ſi nonobſtant les Etats le venoient attaquer, il ſongeroit à ſe défendre. Incontinant aprés l'armée des Etats s'approcha, & prenant poſſeſſion des places qui dépendoient du Dioceſe de Munſter, ils mirent l'allarme au quartier ; l'Evêque ſe voyant preſſé, envoya à la Haye pour aviſer avec les Etats des moyens de s'accommoder. Le Prince de Friſe inſiſtoit ſur les premieres conditions, & offroit de payer comptant à l'Evêque ou à Lichtenſtein ; aprés pluſieurs conteſtations de part & d'autre l'offre fut acceptée, & le jour pris pour toucher l'argent. Ainſi le 25. de May, le Prince de Friſe fit porter à Meppen 270000 écus pour le premier & le ſecond terme, & 15000 pour l'intereſt, mais avec ordre de ne le delivrer qu'on ne fût convenu des termes de la quittance, & de la reddition du Fort cinq jours aprés ledit payement. Cependant le Prince Guillaume qui tenoit le fort aſſiegé, & qui l'incommodoit beaucoup, eut ordre de ceſſer juſques-à-la fin du Traité, ſans neanmoins lever le ſiege ; le jour de l'accord étant écheu, cinq ou ſix Cavaliers, eſcortez d'un Trompette du Prince de Tarente, General de la Cavalerie des Provinces Unies, ſe rendirent

dirent à Stapelmoer, où les Deputez des Etats aprés avoir sçeu qui ils étoient les allerent trouver ; Le froid accueil qu'ils se firent les uns aux autres fit d'abord juger du succez, chacun se disoit député de la part de ses Maîtres, mais nul ne produisoit ses ordres dans la crainte de se commettre, si bien que le jour & la tréve se passerent sans rien avancer, c'est pourquoy les Etats voyant que l'entreveüe de ces pretendus Deputez n'aboutissoit à rien, firent continuer les attaques avec tant de chaleur, qu'apparemment les ennemis ne pouvoient soûtenir long-temps. Sur ces entrefaites arriverent d'autres Deputez de l'Evêque avec une quittance pour le Prince de Frise, & un pouvoir fort limité, joint que les clauses de l'accord étoient fort ambiguës, cela fit resoudre à presser plus vivement les assiegez, pour les obliger à se rendre, ce qui arriva quelques jours aprés.

Les Voisins de l'Evêque à qui il importoit de voir les forces de l'Evêque affoiblies, avoient quelque dépit que l'on eût composé avec sa garnison ; Hessen, Brunswick, Wurtenberg & quelques-autres eussent voulu qu'on l'eût taillée en piece, disant que l'Evêque ne meritoit pas qu'on leur fit un meilleur parti ; que son procedé étoit injuste, & que si de bonne heure on ne lui

coupoit

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

coupoit pied, nul Prince de son voisinage n'étoit en sureté.

Cette guerre finie, ni les prétensions, ni la haine des Parties ne finirent pas; Sur tout l'Evêque se trouvoit grevé, & protestoit ouvertement de s'en vanger dans l'occasion: Ce n'étoient plus le Prince de Frise, les Comtes de Benthem, de Stirom, de Flodorf à qui il en vouloit: les seuls Etats étoient dignes de sa colere, mais comme les forces lui manquoient pour une si haute entreprise, il cherchoit à s'unir avec de plus Puissans que lui, & qui eussent la même haine, en quoy le Ciel seconda ses vœux plûtôt qu'il n'esperoit.

Le Roy d'Angleterre animé contre les Etats Generaux leur déclara la guerre, & pour cét effet mit en mer une puissante armée navale. Pour les fatiguer de tous côtez, il fit alliance avec quelques Princes qui les attaquassent par terre. Entre tous ceux dont il pût s'assurer, il n'en crut point de plus propre que nôtre Evêque; Il étoit voisin des Etats, il avoit sujet de les haïr, & ne cherchoit que l'occasion d'en venir aux mains avec eux, ces considerations l'inciterent à l'engager dans cette guerre: quelques-uns disent que l'Evêque s'y offrit de luy-même, qu'il prevint le Roy d'Angleterre, & qu'il envoya ses Deputez avant que d'en étre requis. Ja-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

Jamais il n'y eut d'occasion plus favorable que celle-cy, il sembloit que le Ciel ne l'eût fait naître que pour lui donner jour à se vanger de ses Ennemis. Sitôt qu'il se vit appuyé de la protection, & des finances d'Angleterre, il fit de si grands préparatifs, & leva une armée si leste & si nombreuse, qu'il donna de la jalousie, non seulement à ses voisins, mais même à quelques autres, plus il tenoit son dessein caché, plus on en concevoit d'ombrage. Le païs de Frise & d'Oldenburg étoient les lieux où l'on aprehendoit le plus, & comme on n'entendoit parler que de bombes, que de grenades, de canons, de feux d'artifice, & d'autres munitions de guerre, chacun s'effrayoit par avance, & quelques-uns même fuioient.

Les Etats Generaux au bruit de ces préparatifs leverent une armée de quelque 7. ou 8000 hommes qu'ils destinerent à s'oposer aux efforts de l'Evêque en cas qu'il les vint attaquer; Et pour remplit leurs places frontieres de fortes garnisons, ils demanderent du secours au Duc de Lunebourg qui leur en envoya. Avec tout cela les Etats ne se croyoient point assez forts pour resister en même temps & par mer & par terre avec quelque sorte de succez; dans cette aprehension, ils firent sçavoir au Roy de

France l'armement de l'Evêque, & le prierent en même temps d'envoyer sur ses terres un Camp volant pour le traverser dans ses levées, & qui fit diversion quand il se „seroit declaré. Le Roy leur remontra qu'en prevenant l'Evêque, ils couroient „risque d'irriter les Princes voisins, & de „s'attirer sur les bras les armes de l'Em„pire; que le meilleur étoit de voir à qui il „en vouloit, & de le laisser commencer. „Qu'en l'état où ils étoient, ils avoient „plus besoin d'amis, que d'ennemis; que „leur Provinces étant enviées de tout le „monde, & attaquées de plusieurs endroits „à la fois, il leur devoit suffire de se tenir „sur la défensive, & que l'Evêque n'étoit „pas un Ennemi si redoutable qu'il ne pût „être aisément repoussé. Ce conseil parut salutaire, & les Etats y dérererent quoy que depuis on en ait jugé autrement.

L'Evêque quelque temps aprés écrivit aux Etats par un Trompette, qu'aprés „l'affront qu'ils lui avoient fait, ils ne pou„voient douter qu'il n'en eût du ressenti„ment, qu'ils lui avoient fait une guerre „extrêmement injuste, & causé de tres„grandes pertes dont il vouloit reparation: „que s'ils aimoient la paix autant que lui, „ils le satisferoient d'eux-mêmes, sans l'ob„liger d'user de force pour les y contrain„dre,

dre, que Dieu qui lui avoit donné de quoy ſe vanger d'eux, étoit témoin de la juſtice de ſa cauſe, qu'il ne lui avoit ſuſcité un ſi puiſſant ſecours que pour condamner leur injuſtice que tout le monde condam-„noit ; Qu'ils avoient ravagé ſes terres „& pillé ſon païs ſans les avoir choquez, „ni rien fait qui les pût induire à uſurper „ſes biens, à ruïner les Nobles, à dépouil-„ler, & à mal-traiter les païſans juſques-à „les faire rôtir par une cruauté barbare & „inouïe ; Que leur rage avoit été telle „qu'ils n'avoient épargné ni les Egliſes ni „les hôpitaux ; Que ce qu'ils y avoient „trouvé de plus ſaint & de plus ſacré, ils „l'avoient profané, dêchiré, & foulé aux „pieds ; Qu'ils avoient briſé les images, & „le Crucifix même que les Turcs auroient „reveré ; qu'ils avoient fait mille inſultes „à la ſainte Hoſtie, blaſphemé contre „Dieu, & vomi mille imprecations contre „les Catholiques ; & tout cela pour avoir „épouſé une mauvaiſe cauſe, & pris le par-„ti du Prince de Friſe, à qui le Fort d'Ey-„der n'avoit jamais été de droit, & qu'ainſi „ils étoient injuſtes de le lui avoir enlevé „pour ſe l'approprier ſous pretexte de pro-„teger un Prince uſurpateur ; qu'il avoit „differé juſques-alors à le redemander, la „plupart de ſes forces étant occupées con-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

„tre le Turcs pour le service de l'Empe-„reur, mais que depuis Dieu ayant pris sa „cause en main, & suscité des Monarques „pour Protecteurs qui lui offroient & leurs „forces & leurs finances pour se faire ren-„dre raison, il étoit resolu de la leur de-„mander, premierement pour le Fort „d'Eyder, & ensuite pour Borculo qu'ils „lui detenoient depuis si long temps, fon-„dez sur je ne sçais quels droits qui ne pa-„roissoient point, & qui ne servoient que „de pretexte à leur mauvaise foy; que c'é-„toit les principaux chefs dont il avoit à se „plaindre d'eux, & sur quoy ils eussent à le „satisfaire, avec promesse de ne le plus in-„quieter; faute de quoy il alloit mettre „son armée en campagne, dans l'esperan-„ce que le Ciel qui aime les justes seroit de „son côte.

Les Etats répondirent, Qu'ils n'avoient „point poussé leurs armes sur ses Terres, „ni dans un païs qui lui appartînt pour le „ravager, qu'ils n'avoient fait que ce qu'ils „devoient à un de leurs Alliez en lui aidant „à repousser ses troupes qui s'étoient em-„parées du Fort: qu'avant que de rien en-„treprendre, ils l'avoient averti que s'il ne „le rendoit, ils aideroient à le reprendre „qu'ils avoient fait des manifestes qui justi-„fioient leur entreprise, étant obligez de „tout

„ tout temps à proteger la Friſe par alliance
„ & par intereſt, joint que le Prince, n'étoit
„ qu'uſufruitier du Fort dont il étoit que-
„ ſtion , leurs pretenſions étant fondées
„ ſur des ſommes immenſes qu'ils avoient
„ débourſées pour avoir droit d'en diſpoſer,
„ que l'on s'étoit mis en devoir de ſatisfai-
„ re aux conditions desquelles on étoit
„ convenu, qu'il n'avoit pas voulu s'y tenir,
„ c'eſt pourquoy ils n'avoient rien fait qu'on
„ leur pût reprocher ; Que ſi leurs ſoldats
„ avoient avancé ſur ſes Terres, ce n'étoit
„ pas pour les piller, mais pour paſſer con-
„ tre la garniſon du Fort, ayant défendu ex-
„ preſſément à leurs ſoldats de voler, de pil-
„ ler, & d'exercer dans leur paſſage aucun
„ acte d'hoſtilité, ce qui n'étoit que trop
„ averé par le ſupplice d'un cavalier qui a-
„ voit tranſgreſſé ces ordres ; que pour les
„ cruautez, les blaſphemes, les profana-
„ tions, les ſacrileges, & choſes ſemblables
„ dont il parloit, il étoit le ſeul qui s'en plai-
„ gnît, & qu'ils ne doutoient pas que ce ne
„ fût un beau pretexte pour colorer ſes in-
„ tentions ſiniſtres, y ayant déja prés de
„ deux ans qu'ils s'étoient rendus maîtres
„ du Fort ſans qu'il leur eût parlé de repa-
„ ration, de pillage, ni d'aucune ſatisfa-
„ ction, qu'Eux au contraire étoient bien
„ mieux fondez à lui redemander le dé-

„ dommagement des frais qu'ils avoient
„ faits pour repeter ce qui leur étoit dû.
„ Que pour Borculo, ils s'étonnoient qu'il
„ en parlât comme d'un bien qu'on lui re-
„ tenoit, puiſque cette affaire étoit encore
„ entre les mains d'arbitres du conſente-
„ ment des Parties, & qu'on s'en remettoit
„ au jugement qu'ils en feroient, ainſi que
„ de la ſomme de 15000 écus qu'il devoit
„ au Comte de Stirom. Que bien-loin
„ qu'il ſe fût rien fait contre la Religion,
„ ils avoient pourvû avec ſoin à cet incon-
„ venient, & défendu rigoureuſement aux
„ ſoldats d'entrer dans les Egliſes, ni de pro-
„ faner les autels; qu'ils étoient prefts à vi-
„ vre avec lui en bonne intelligence, mais
„ que s'ils étoient attaquez, ils ſe ſerviroient
„ des moyens que Dieu leur donnoit pour
„ ſe défendre. L'humeur boüillante de l'Evêque ne lui permit pas d'attendre le retour de ſon Trompette, pour ſe jetter ſur les Provinces Unies. Lors que l'on y penſoit le moins, l'Overyſſel fut inondé de ſon armée, & l'on apprit plutôt la priſe d'Enſchede, d'Oldenzeel, d'Ootmerſum, d'Almelo, & de Diepenheim, qu'on ne ſçeut qu'il étoit en marche. La garniſon de Borculo en fut tellement allarmée, qu'elle prit la fuite de bonne heure: il n'y eut que cent hommes ſous la conduite d'un Enſeigne nom-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 B 52

nommé Eck, qui eurent le courage de tenir ferme dans le Château. Ces Braves se défendirent avec tant de vigueur, qu'ils écarterent les ennemis, & les obligerent à lascher pied, ce qui leur eût sans doute reüssi, si la honte de succomber sous ce petit nombre de braves en la presence de leur Prince ne les eût fait retourner au combat avec tant de furie que le Château leur fut rendu sous d'honnorables conditions; aprés quoy il leur fut aisé de se rendre maitres de Lochum, des Châteaux de Wildenberg, de Keppel, de Dorts, de Deutecom, & de toutes les Places qui étoient le long de l'Yssel.

Cette invasion donna du chagrin aux Etats, d'autant plus qu'ils avoient assez de peine à resister aux forces d'Angleterre, vû le peu de monde qui leur restoit, tant pour remplir leur armée navale, que leurs frontieres & leurs forteresses. Outre les nouvelles levées qu'ils se mirent à faire, ils demanderent six mille hommes aux Ducs de Lunebourg, mais ils ne les pûrent obtenir, que S. A. E. de Brandebourg n'y consentît, & ce, aux conditions suivantes, sçavoir que les Etats en recevant les 6000 hommes, lui cederoient Orsoy avec toutes ses dépendances; qu'aprés la paix avec l'Evêque on lui remettroit pareillement le château de

Gennip, & Emmerik ou Wesel : que les garnisons que les Etats entretenoient dans la Regence de Cleves, ne feroient aucun acte d'hostilité sur les Terres de Munster, L'Evêque ayant promis que ses troupes auroient le même êgard pour le païs de Cleves. Au même temps que ces 6000 hommes marchoient contre les Munsteriens, on en receut six mille autres tant cavalerie, qu'infanterie de la part du Roy de France qu'on posta le long de l'Yssel. Ceux-cy étoient fournis de bas & de souliers, & de bled même qu'on leur envoyoit de Hollande, celui du païs qui n'est que du segle n'étant pas à leur goût : mais quelque bien qu'on leur pût faire, leur mauvaise conduite obligea quantité de païsans à abandonner leurs maisons : ils n'étoient gueres moins à craindre que les ennemis mêmes, & soit qu'ils ne voulussent pas, ou qu'ils ne le pussent en effet, ils ne firent pas grand service : aussi est-il bien rare que l'on en tire des troupes auxiliaires qui ne sont données pour la plupart que pour la montre, avec ordre secret aux Chefs de se mênager dans les rencontres. D'autre côté les soldats de l'Evêque ne recevant ni paye, ni prêts étoient contrains de vivre de rapines : par tout où ils avoient passé, on ne trouvoit que des mazures, des deserts,